



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 113 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 18 octobre 2018

Président

M. James Maloney

Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 18 octobre 2018

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)): Bonjour à tous. Merci de vous joindre à nous.

Nous accueillons aujourd'hui un certain nombre d'invités de marque. Merci d'être ici.

Plus important encore, nous avons aujourd'hui deux groupes de témoins, dont l'un, par vidéoconférence. Nous accueillons M. Connors, du Centre interservices des feux de forêt du Canada, ainsi que Michael Rosen, président d'Arbres Canada, accompagné de Léo Duguay.

Je crois savoir, monsieur, qu'à une époque, vous occupiez un siège ici, alors bon retour. Ce qui va suivre sera inutile pour vous parce que vous connaissez la procédure.

Pour les deux autres messieurs, nous allons accorder à chaque groupe un maximum de 10 minutes pour faire un exposé. Ensuite, nous passerons aux questions des membres du Comité. Vous pouvez faire votre exposé ou répondre à nos questions dans l'une ou l'autre des langues officielles. Je m'attends à ce qu'on vous pose des questions en français et en anglais, il y a des appareils disponibles pour l'interprétation si vous en avez besoin.

Monsieur Rosen et monsieur Duguay, vous pouvez commencer.

[Français]

M. Léo Duguay (vice-président, Conseil d'administration, Arbres Canada): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

C'est intéressant de me voir de l'autre côté de la médaille. Dans ma présentation, les gens vont me voir sous un angle un peu différent et pas du tout partisan. Les arbres ne sont pas partisans.

[Traduction]

Merci beaucoup de nous avoir invités Michael et moi. Je ne suis pas un expert en arbres, mais j'aime les arbres. Je sais à quel point ils sont importants pour les gens. Ils aident à assainir l'atmosphère. Ils aident les gens des collectivités à se sentir mieux. Ils offrent de l'ombre. Les arbres ont de nombreux atouts qui ont la faveur générale.

Il est intéressant de noter qu'Arbres Canada a été créé il y a longtemps, en 1992, grâce aux mesures prises par le gouvernement. Le gouvernement a financé un organisme pour planter des arbres. Nous dépendions à l'époque de l'argent du gouvernement, mais nous sommes désormais un organisme presque exclusivement financé par le secteur privé.

Les gens font des choses très intéressantes... Je fais partie d'une collectivité de 140 maisons et, cet automne, nous plantons 29 arbres fruitiers. Cela produira beaucoup plus de fruits et de noix

comestibles que nous ne pourrions jamais en manger. Nous sommes partenaires d'un groupe appelé Hidden Harvest Ottawa, qui nous aidera à récolter et à redistribuer les aliments.

Depuis 1992, nous avons planté plus de 82 millions d'arbres. Nous plantons en moyenne plus de 300 000 arbres par an, tous financés presque exclusivement par le secteur privé.

Comme vous pouvez vous y attendre, l'association reçoit des appels provenant de vous et de groupes de tout le pays nous demandant ce qui se passe et ce qui peut être fait. Nous employons un grand nombre de forestiers qui sont des experts dans le domaine. Chaque fois que je fais quelque chose pour Arbres Canada, je suis toujours bien appuyé par un expert. Si vous avez des questions faciles, elles sont pour moi. Si vous avez des questions difficiles, elles sont pour les experts.

Notre expert aujourd'hui est le président d'Arbres Canada, il est avec nous depuis longtemps et connaît les arbres.

Mike.

[Français]

M. Michael Rosen (président, Arbres Canada): Merci beaucoup, monsieur Duguay.

Je suis très heureux d'être ici avec vous.

[Traduction]

Je m'appelle Mike Rosen. Je suis le président d'Arbres Canada. Je suis également un forestier professionnel agréé en Ontario, alors j'ai une certaine connaissance de ce milieu. J'ai travaillé pendant 35 ans en foresterie, d'une façon ou d'une autre.

Merci beaucoup de nous avoir invités. Ce dont je veux vous parler aujourd'hui, c'est du dilemme auquel font face les Canadiens. Nous sommes les gardiens de 10 % des forêts du monde. Nous sommes le pays de la forêt. C'est très important pour notre pays, et pourtant nous sommes un peuple très urbain. Plus de 82 % des Canadiens vivent maintenant dans des villes et des villages. C'est le dilemme que nous, à Arbres Canada, essayons de résoudre, si vous voulez. Il s'agit d'intégrer les arbres dans la vie de gens qui sont essentiellement citadins.

Le Comité nous a demandé de venir parler des ravageurs forestiers. J'aimerais en parler brièvement, parce que vous m'avez posé une question précise au sujet du dendroctone du pin argenté et de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Le dendroctone du pin argenté est intéressant pour nous, parce que c'est un insecte indigène qui était normalement contrôlé par les basses températures en hiver. Nous n'avons plus ces températures. De plus, nous avons des étés chauds. Cela signifie que nous avons connu une prolifération du dendroctone du pin argenté à partir de 1996 en Colombie-Britannique. Il a complètement décimé la population de pins tordus latifoliés de la province. Puis, il a traversé les Rocheuses en 2006 et est entré en Alberta. Nous avons eu beaucoup de chance parce que nous avons travaillé avec la province de l'Alberta à un programme visant à remplacer les arbres qui se trouvaient sur des terres privées et qui ont été tués par le dendroctone du pin argenté.

Il y a un certain nombre de choses qui peuvent être faites pour essayer de limiter l'infestation du dendroctone du pin argenté, mais c'est incroyablement difficile, tout comme c'est difficile pour la tordeuse des bourgeons de l'épinette. La tordeuse des bourgeons de l'épinette est un autre insecte indigène. Il fonctionne sur un cycle de 35 à 40 ans, mais il dépend vraiment du sapin baumier mûr, voire trop âgé. Malheureusement, le sapin baumier n'est pas un arbre tellement apprécié des scieries. C'est une essence sous-utilisée, si vous voulez.

Il y a certaines choses que l'industrie peut faire pour protéger les arbres jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être coupés, mais il s'agit surtout de palliatifs. C'est vraiment un insecte qui a une utilité écologique dans la forêt et qui fonctionne de façon cyclique.

On m'a aussi demandé de vous parler aujourd'hui de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine. Arbres Canada faisait partie d'un effort plus vaste qui s'appelait la Stratégie nationale sur la forêt. Cette stratégie était active de 1988 à 2008. Il s'agissait d'une ONG gouvernementale qui a vraiment essayé de montrer au monde que le Canada s'oriente vers la durabilité des forêts. Dans la dernière version de cette stratégie, on a inclus les forêts urbaines. Lorsque la Stratégie nationale sur la forêt n'a pas été renouvelée après 2008, Arbres Canada a repris le flambeau en ce qui concerne la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine et nous l'avons maintenue jusqu'à aujourd'hui.

Nous interagissons avec 950 professionnels de la forêt urbaine dans l'ensemble du pays pour mettre en oeuvre et maintenir la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine. Il est intéressant pour le Comité de noter que l'expression « foresterie urbaine » a été inventée par un Canadien. M. Erik Jorgensen, de l'Université de Toronto, a inventé ce terme en 1974, il était jusqu'à tout récemment totalement oxymoronique. On ne pouvait pas mettre les mots « urbain » et « foresterie » ensemble. Ce n'est que récemment que les gens ont vraiment compris. Il y a maintenant une prolifération de groupes dans tout le Canada, comme Trees London, GreenHere et Soverdi, qui s'efforcent de maintenir nos villes et nos collectivités vertes.

L'ironie dont je veux vous parler, c'est que, contrairement à tous les autres pays du G8, chez nous, la foresterie urbaine n'est pas vraiment reflétée au niveau fédéral. Elle est reléguée au niveau des municipalités. Cela contraste fortement par rapport à nos amis du Sud, les États-Unis, qui ont, au niveau des sous-ministres, une personne chargée des forêts urbaines. Il y a plusieurs raisons historiques à cela, mais c'est quelque chose que nous aimerions vraiment voir corriger.

Nous n'avons pas à vous dire à quel point les villes sont importantes. Peu importe la façon dont on voit les choses, nous avons besoin d'arbres dans nos villes. Les gens vivent dans nos villes. À part cela, il y a aussi un élément économique. Nous devons attirer les meilleures entreprises et les meilleurs cerveaux dans les

villes canadiennes. Nous sommes en concurrence avec toutes les autres villes du monde. L'industrie veut placer ses travailleurs dans des endroits verts et accueillants, et nous estimons que les arbres y contribuent. Je veux simplement vous faire comprendre que les arbres ne sont pas seulement une question d'esthétique. C'est aussi une question de gagne-pain.

Il y a beaucoup de problèmes dans nos forêts urbaines. En fait, leur nombre a diminué au cours des 20 dernières années. Notre couvert arboré a diminué au cours des 20 dernières années et nous voulons vraiment que cette situation soit corrigée. Il y a un certain nombre de choses que nous pourrions faire, mais je veux surtout vous dire que, s'agissant de la maladie hollandaise de l'orme, de l'agrile du frêne ou de tout ce qui envahit nos forêts urbaines, nous avons besoin de l'aide du gouvernement fédéral.

Je cède la parole à Léo.

● (1110)

M. Léo Duguay: Dans le document que nous avons fourni, nous avons formulé des recommandations très précises.

Permettez-moi de ramener cela à deux choses.

L'aménagement et l'exploitation des forêts urbaines au Canada sont mis en oeuvre uniquement par les municipalités. Cela ne devrait pas être le cas. Le défi que nous vous demandons de relever est de faire quelque chose pour que cela change. Le gouvernement fédéral n'intervient pas dans le secteur très important de la foresterie urbaine, or il devrait le faire. Nous sommes la preuve vivante qu'une petite somme d'argent provenant du gouvernement fédéral peut mener à un organisme comme le nôtre, aujourd'hui autosuffisant. Cela peut se faire facilement.

Il y a tout un deuxième volet qui, naturellement, peut être réalisé plus efficacement par le gouvernement fédéral. C'est une question d'éducation. Il y a beaucoup de choses que vous pouvez faire. Par exemple, la Bibliothèque du Parlement a beaucoup de programmes d'éducation pour promouvoir la démocratie. Ressources naturelles Canada pourrait faire de même pour protéger et améliorer la forêt urbaine.

Je vous laisse sur ces deux points. Actuellement, vous ne faites pas grand-chose, alors faites quelque chose.

● (1115)

Le président: Très bien. Sur ce, je vous remercie, messieurs Duguay et Rosen.

Monsieur Connors, vous avez la parole.

M. Kim Connors (directeur exécutif, Centre interservices des feux de forêt du Canada Inc.): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous ce matin.

Je comprends que vous vous intéressez surtout aux ravageurs forestiers. Je ne suis pas un expert en ce qui concerne la relation entre les ravageurs forestiers et la quantification de la charge de combustible subséquente disponible pour les feux de végétation. Cependant, je peux dire avec une certaine confiance qu'il suffit de penser à la Colombie-Britannique en 2017 et en 2018 et à l'intensité accrue des incendies dans les régions touchées par le dendroctone du pin argenté. J'ajouterais qu'en 2018, en Ontario, certaines des régions qui ont brûlé avaient été endommagées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

J'aimerais consacrer mon temps de ce matin au problème croissant des feux de forêt au Canada, qui est corrélé à l'augmentation des combustibles disponibles liés aux ravageurs forestiers et aux défis associés à notre capacité d'intervention.

Le Canada connaît une augmentation de l'incidence et de l'intensité des incendies de végétation. Au fur et à mesure que les effets des changements climatiques augmenteront, la taille et la gravité des incendies augmenteront et la saison des incendies s'allongera. En même temps, il y a plus d'activité humaine dans les forêts, ce qui a de plus grandes conséquences sur la santé et la sécurité sociale et économique des Canadiens.

Récemment, nous avons connu des températures record sur quatre continents. Les saisons de feux de forêt au Canada sont plus longues, la taille et l'intensité des feux de forêt augmentent et les effets des feux de forêt évoluent à un rythme alarmant.

Les états d'urgence provinciaux liés aux feux de forêt ont été déclarés en Saskatchewan en 2015, en Alberta en 2016 et en Colombie-Britannique en 2017 et en 2018. Depuis 2011, environ 175 000 personnes ont été évacuées des collectivités canadiennes en raison des feux de végétation. La santé publique, les collectivités, l'infrastructure, l'environnement et l'économie sont également touchés. Depuis 2015, les services de lutte contre les incendies ont été entièrement engagés à l'échelle nationale et une aide internationale a été nécessaire. Cette tendance se poursuivra.

Bien que les statistiques n'aient pas été entièrement compilées pour la saison des feux de forêt de 2018, je peux vous dire intuitivement, d'après l'expérience de notre organisation, que de nouveaux records seront établis en ce qui concerne la multiplicité des provinces et des territoires concernés simultanément, notamment en 2018, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

Le partage des ressources en personnel et en équipement à l'échelle pancanadienne et internationale constitue une exigence annuelle. Depuis 2015, le Canada a importé près de 2 000 ressources humaines hautement qualifiées et expérimentées venant de partenaires internationaux pour répondre aux exigences accrues de lutte contre les feux de forêt.

Les incendies de végétation constituent un problème de gestion des feux de forêt, de sécurité publique, de santé publique, de changements climatiques et ils touchent les collectivités; les collectivités autochtones, rurales et éloignées étant particulièrement vulnérables aux changements climatiques.

En 2005, la Stratégie canadienne de lutte contre les feux de forêt a été signée et approuvée par tous les ordres de gouvernement au Canada. Malheureusement, l'engagement financier prévu dans la stratégie n'a pas été respecté et, bien que des progrès supplémentaires aient été réalisés, ces progrès sont loin d'être suffisants. Heureusement, en 2016, la stratégie a été mise à jour et renouvelée et elle est maintenant au centre des préoccupations du Conseil canadien des ministres des Forêts, qui a récemment accepté à Halifax d'accélérer sa mise en oeuvre, mais l'urgence de cette mise en oeuvre ne peut être sous-estimée alors que les effets des changements climatiques se font sentir au Canada et que les règles du jeu continuent de changer.

Des changements profonds sont nécessaires. Il est urgent que tous les Canadiens mettent en oeuvre la Stratégie canadienne de lutte contre les feux de forêt, et ce, avec beaucoup de célérité. Cela concernera certainement le gouvernement fédéral.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à votre comité.

● (1120)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Connors.

Le premier intervenant est M. Serré.

[Français]

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Je remercie les témoins de leur travail.

[Français]

Je vais poser quelques questions en français.

Monsieur Connors, lorsqu'il y a eu les feux de forêt dans le Nord de l'Ontario, à Parry Sound, Lady Evelyn et à River Valley, j'ai eu l'occasion d'aller voir le travail que vous faites partout au Canada. Je veux simplement vous féliciter pour le travail que vous faites d'un bout à l'autre du pays.

Monsieur Connors, avez-vous des données et des statistiques sur vos expériences à donner au Comité? Vous êtes présent lorsqu'il y a des feux de forêt. Vous dites qu'il y a plus de feux et que la température est plus élevée.

Avez-vous des données spécifiques en ce qui a trait aux insectes?

[Traduction]

M. Kim Connors: Pour commencer, je vous remercie de vos compliments.

Je serais en mesure de fournir des données sur l'augmentation de l'intensité et de la gravité des incendies ainsi que sur le mouvement accru des ressources canadiennes et internationales pour aider à lutter contre ces incendies, comme vous en avez été témoin en Ontario cette année. Pour ce qui est des données relatives à la charge de combustible causée par les ravageurs et les insectes au Canada, nous devrions chercher d'autres experts à ce sujet. Il y a des données, mais malheureusement, nous ne sommes pas les experts ou les détenteurs de ces données.

M. Marc Serré: Nous vous saurions gré de fournir ces données au Comité plus tard.

[Français]

Messieurs Duguay et Rosen, vous avez mentionné deux éléments dans vos recommandations. Je ne suis pas un homme urbain, et les villes ont assez de ressources pour prendre soin d'elles-mêmes. Vous êtes peut-être en désaccord sur le fait qu'elles ne prennent pas soin des forêts, mais je regarde plus le rôle des municipalités du Canada.

Avez-vous des recommandations spécifiques pour le gouvernement?

Évidemment, la gestion des forêts est un de compétence provinciale. Nous, nous sommes des députés du fédéral. Vous, vous parlez des municipalités. Il s'agit donc d'un troisième palier.

Quelles sont vos recommandations spécifiques pour le gouvernement fédéral afin qu'il collabore avec les provinces et les municipalités?

J'aimerais seulement comprendre le partage des compétences à cet égard.

M. Michael Rosen: Je vous remercie de votre question.

Il y a deux façons de répondre à votre question.

D'abord, le gouvernement fédéral manque de leadership. Il se donne plus une image qu'autre chose.

Il serait bon d'avoir une section qui reflète les réalités des forêts urbaines sur le site Web du Service canadien des forêts. Il n'y a rien à ce sujet présentement.

Ensuite, beaucoup de chercheurs font des recherches sur la forêt pour le fédéral. Selon nous, ils ont besoin de se concentrer plus sur les forêts urbaines. Plusieurs municipalités vont chercher des solutions aux États-Unis et en Europe pour les problèmes du Canada. C'est dommage parce que nous avons des gens qualifiés pour répondre aux questions, aux problèmes et aux enjeux des forêts urbaines. On n'utilise pas ces connaissances comme on le devrait.

Comme je l'ai dit dans ma présentation, nous sommes le seul pays du G8 à ne pas avoir un sous-ministre responsable de la foresterie urbaine. Aujourd'hui, au Canada, plus de 80 % des gens vivent dans les villes. C'est donc une question d'importance nationale, ce n'est pas une question qui doit être étudiée seulement par les municipalités.

• (1125)

M. Léo Duguay: J'aimerais ajouter que 82 % des Canadiens vivent dans des milieux urbains, et le problème commence là. Il ne faut pas diviser les deux et se dire qu'ils peuvent prendre soin d'eux-mêmes; c'est notre responsabilité à tous de faire ce que nous pouvons pour régler le problème.

M. Marc Serré: Je vous remercie beaucoup de votre travail.

Que peut-on faire pour enrichir la valeur de ces 82 millions d'arbres?

Je suis d'une circonscription du Nord de l'Ontario, Nickel Belt, et mon collègue M. Lefebvre est de Sudbury. Nous avons planté 14 millions d'arbres. Nous avons été reconnus par les Nations unies. Avant cela, en 1972, tout était noir et rocheux dans notre coin. Continuez le travail que vous faites.

La dernière question que je veux poser concerne l'éducation. Monsieur Duguay, vous le savez, si on dit au Comité de faire quelque chose, il ne fera rien.

Avez-vous une recommandation précise à nous donner par rapport à ce qu'on devrait faire?

Il y a beaucoup d'argent au gouvernement fédéral. Par contre, vous avez indiqué que le secteur privé était très impliqué.

Comment peut-on bonifier ce que fait présentement le secteur privé?

M. Léo Duguay: Je vous donnerai un exemple.

Un projet de loi du Parlement a attribué une date, au mois de septembre, à la Journée nationale de l'arbre. Cette année, le ministre L'hon. Amarjeet Sohi est venu planter un arbre avec nous. En ce moment, le gouvernement fait de ce projet de loi une cérémonie. Le gouvernement pourrait s'en servir et en faire une grande journée d'éducation partout au pays. Le gouvernement a bien des ressources à sa disposition. Il s'agit simplement de dire à tous les ministères qui ont un rôle à jouer de le faire.

[Traduction]

M. Michael Rosen: J'aimerais ajouter quelque chose.

Il est de plus en plus évident que nous passons beaucoup moins de temps à l'extérieur que jamais auparavant dans l'histoire des humains et particulièrement ici, au Canada. Peu importe que vous soyez dans le Sud ou dans le Nord. Je vous dirais que les enfants passent beaucoup de temps devant les écrans — vous le savez; tout le monde le sait — et cela a un effet sur notre santé, notre santé mentale et notre santé physique.

Je dis que c'est une question beaucoup plus importante que le fait d'avoir besoin de quelques arbres sur un boulevard. C'est une question de santé. C'est une question importante. Je dirais qu'une éducation... Il y a deux éléments dont j'aimerais parler en ce qui concerne le programme d'éducation. Nous avons besoin...

Le président: Excusez-moi, monsieur Rosen, je dois vous interrompre. Le temps de parole de M. Serré est écoulé, mais vous devriez pouvoir parler de cela à un moment donné.

Monsieur Eglinski.

M. Jim Eglinski (Yellowhead, PCC): J'aimerais remercier les trois témoins d'être venus aujourd'hui. Je suis très heureux de vous voir ici.

Je vais commencer par les deux messieurs qui sont parmi nous.

Vous parliez des municipalités. Je sais que nous avons par exemple le Code national du bâtiment. La plupart des provinces ont un code provincial du bâtiment, et beaucoup de municipalités ont un code municipal du bâtiment.

Constatez-vous que de plus en plus de municipalités au Canada intègrent systématiquement un espace vert à leurs nouveaux projets? Pensez-vous que c'est un domaine auquel le gouvernement fédéral pourrait participer? Quiconque veut faire un aménagement, un nouveau lotissement, doit prévoir un certain espace vert et une certaine zone forestière.

M. Michael Rosen: Je pense que vous êtes tout à fait sur la bonne voie. Il n'y a pas de norme à cet égard, mais je pense que c'est vraiment nécessaire. Je pense que vous êtes vraiment sur la bonne voie.

J'étais en Chine il y a deux ans. Ils ont un système appelé « villes forestières » dans lequel ils évaluent la distance en mètres qui sépare 80 % de la population d'un espace vert. Ils ont toute une série de critères. Je pense que c'est certainement la voie à suivre. Encourager les municipalités à intégrer davantage d'espaces verts dans leur développement. Il y aura des aménagements, mais la question est toujours de savoir comment cela se fera.

M. Jim Eglinski: Je suis heureux que vous ayez mentionné la Chine. J'y étais il y a quelques années et j'ai visité un de leurs récents aménagements urbains qui accueillait environ 150 000 personnes. Je me souviens qu'à ce moment-là, l'entrepreneur m'avait dit que 50 % de la surface devait être verte et qu'il fallait donc qu'une grande partie du stationnement soit souterrain. Je pense qu'il y a des domaines que nous pourrions améliorer et sur lesquels nous pourrions travailler à l'échelle nationale.

Je me demande si vous pourriez nous dire approximativement combien d'argent votre organisation consacre chaque année à la promotion de vos programmes.

• (1130)

M. Michael Rosen: Nous recueillons 6 millions de dollars par année pour administrer nos programmes et chaque partie de notre programme comporte un volet éducatif. Nous plantons 300 000 arbres par année, mais honnêtement, je dirais au comité permanent que 300 000 arbres dans un pays de la taille du Canada, ce n'est pas beaucoup. C'est moins qu'une goutte d'eau dans l'océan. Nous ne le faisons pas parce que nous pensons écologiser tout le Canada. Nous le faisons parce que nous pensons donner l'exemple aux Canadiens. Je crois que c'est la chose importante à retenir.

Ce qui est incroyable, c'est que les 6 millions de dollars que nous recueillons essentiellement du secteur privé sont égalés, si vous voulez, par beaucoup de bénévoles qui viennent de nos municipalités et de notre base de bénévoles également.

Comme je viens de le dire, l'éducation fait partie de tous nos programmes. Nous nous assurons qu'elle en fasse partie.

M. Léo Duguay: J'aurais un petit élément à ajouter. Il n'est pas facile de réunir pareille somme, que le conseil et d'autres sont souvent chargés d'administrer. Ce n'est pas facile.

Lorsque nous disons: « Faites quelque chose », nous voulons dire en réalité: « Encouragez les gens. Faites plus. Rendez cela plus important. Faites-en un enjeu plus important. Fixez les règles à suivre. Faites toutes sortes de choses qui faciliteront notre travail. » Si vous décidez de donner de l'argent, nous ne le refuserons pas.

M. Jim Eglinski: Très bien, merci.

J'aimerais adresser ma prochaine question à M. Connors.

En parcourant des notes rapides — je ne siège pas normalement à ce comité — j'ai remarqué que, le 4 octobre, un de mes collègues, M. Nick Whalen, s'est adressé à un des témoins. Je crois que c'était M. Alex Chubaty, de Healthy Landscapes.

Il a fait un commentaire qui m'a un peu troublé, et j'aimerais voir ce que vous en pensez. Il a demandé pourquoi nous faisons quelque chose au sujet du dendroctone du pin argenté, puis il est allé plus loin, après la réponse de M. Chubaty, pour demander pourquoi nous ne laissons pas les choses telles qu'elles sont.

Pourriez-vous réagir à ces deux commentaires. J'en suis troublé, lorsque je vois ce qui se passe dans l'Ouest canadien.

M. Kim Connors: Bien sûr, je vais répondre.

Je commencerais par dire que je ne suis pas expert en entomologie. Je suppose que le témoin disait que c'est un cycle naturel et qu'il ne faut peut-être pas intervenir là-dedans.

Je pense que ma réponse serait que, dans une organisation qui s'occupe de sécurité publique et de lutte contre les feux de forêt... Nous savons que le feu est un phénomène naturel. Il se fait beaucoup de travail au pays pour donner au feu sa place naturelle dans la société. Nous savons aussi que les feux de forêt peuvent avoir des effets dévastateurs sur la vie humaine et les moyens de subsistance, lorsque les conditions nécessaires sont réunies.

Encore une fois, je ne pourrais pas contredire ce monsieur, parce que j'ignore où il voulait en venir. Je dirais que les changements climatiques et l'augmentation du combustible disponible pour la consommation compromettent la sécurité publique, surtout dans les collectivités du Nord, les collectivités autochtones. Nous devons investir dans la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt, afin de protéger nos collectivités.

M. Jim Eglinski: Merci.

J'ai posé cette question au dernier groupe.

En moyenne, combien dépenseriez-vous par année pour aider les collectivités et les autres organismes du Canada à protéger nos forêts et à assurer la sécurité publique?

M. Kim Connors: Au total, le Canada consacre actuellement plus d'un milliard de dollars par année à la protection contre les feux de forêt. Le Centre interservices des feux de forêt du Canada a, bien sûr, un modèle de collaboration. Nous dépensons environ 2 millions de dollars pour aider ces organisations. Au Canada, les provinces, les territoires et Parcs Canada, collectivement, dépensent aujourd'hui environ 1,2 milliard de dollars, soit plus qu'il y a cinq ans.

Si vous m'aviez posé la question il y a cinq ans, j'aurais dit que c'était environ 750 millions de dollars. L'an dernier seulement, la Colombie-Britannique a dépensé 750 millions de dollars et dépensera probablement autant cette année. L'Ontario, bien sûr, a été dévastée cette année et a eu l'une des pires saisons que nous avons connues en probablement 20 ans. Elle dépensera 300 ou 400 millions de dollars.

●(1135)

M. Jim Eglinski: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Vous en êtes à sept minutes exactement.

Merci.

Monsieur Cannings.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Merci à tous de votre présence.

Je poursuis avec M. Connors.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier, vous et tous les services des incendies du pays, pour le travail que vous faites. Je viens de la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, qui a connu une période difficile dans trois des quatre dernières années. Vous avez mentionné les deux dernières années en particulier. Si nous n'avions pas de feu comme tel dans notre cour, c'était de la fumée épaisse.

Au milieu de juillet, j'ai eu l'occasion de visiter la principale base de soutien aérien à Penticton, qui couvre le sud de la province. Il n'y avait pas eu grand-chose à faire jusque-là, mais pendant que je visitais les avions et que j'étais bien installé dans le poste de pilotage, la sonnerie d'alarme a retenti et je me suis vite écarté. Mes hôtes n'ont pas dû arrêter une minute avant la fin du mois d'août.

Je sais que vous n'êtes pas spécialiste des ravageurs, et j'aimerais dire qu'un grand nombre des feux étaient dans les régions touchées par le dendroctone du pin argenté, et j'attends encore les rapports et les données scientifiques à ce sujet. D'après ce que j'ai lu cet été, lorsque les arbres sont rouges et ont encore des aiguilles mortes, le risque est élevé.

Lorsque 58 % des pins tordus meurent en Colombie-Britannique, c'est un peu par hasard que vous allez voir beaucoup de feux dans ces régions. Je m'arrête là, parce que cela dépasse votre domaine d'expertise.

Je voulais vous poser une question, et vous me direz peut-être que vous ne le savez pas non plus. Pour l'avenir, en Colombie-Britannique, la forêt est dévastée dans l'intérieur par le dendroctone du pin argenté et maintenant par le feu, et nous traversons une période où nous devons reconstruire nos forêts, replanter. Avez-vous des idées sur ce processus ou savez-vous si les organismes de lutte contre le feu sont parties prenantes dans ces plans pour l'avenir pour ce qui est de la conception de forêts plus résistantes au feu?

M. Kim Connors: Excellente question. Au Canada, cette idée et cette stratégie relèveraient entièrement des organismes provinciaux. Le service des forêts de la Colombie-Britannique, certes, aurait ces dialogues. Comme vous le savez probablement, nous avons une excellente ressource en Colombie-Britannique, en la personne de Lori Daniels, de l'Université de la Colombie-Britannique, qui comprend parfaitement la relation entre les dommages causés par les ravageurs et le feu, d'une part, et la charge de combustible, de l'autre.

Vous avez raison, il y a des stratégies pour le reconditionnement de la forêt pour l'adapter au changement climatique et à tous ces enjeux, parce que, comme vous dites, 50 % de la forêt est rouge. Cela signifie que le combustible ne contient aucune humidité. C'est donc un combustible facilement disponible. Quiconque a déjà fait un feu de camp connaît la différence entre les combustibles secs et les combustibles verts et ce que cela signifie.

Il est clair que les provinces et les territoires et tous les ordres de gouvernement ont une stratégie pour repositionner la forêt et voir ce que l'avenir nous réserve sur le plan de l'économie et de la sécurité publique.

M. Richard Cannings: Pour ce qui est de la sécurité publique, ce sont les feux en milieu périurbain qui inquiètent le plus. C'est là que vous concentrez surtout vos efforts, je suppose, lorsque vous décidez où aller.

Pensez-vous que le gouvernement fédéral a un plus grand rôle à jouer ou une plus grande responsabilité à exercer dans les efforts que nécessitent ces programmes de prévention auprès des collectivités et dans les coupes d'éclaircie près des collectivités, ce qui créerait des emplois dans l'intérieur de la Colombie-Britannique et ailleurs et augmenterait la sécurité des quartiers parce que nous n'aurions pas autant de feux de cime catastrophiques dans les collectivités comme Fort McMurray et Kelowna et ailleurs?

M. Kim Connors: Absolument, 100 %. Nous avons les outils, et la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt parle de... Vous mentionnez FireSmart Canada. C'est un excellent outil pour aider les collectivités à se donner de la résilience, à se préparer à ces situations. Il ne manque que l'investissement. Cela a été reconnu en 2005. Et confirmé en 2016. Et on en a encore parlé à Halifax cette année au Conseil canadien des ministres des forêts.

Il y a un plan en place. Il y a des outils pour faire exactement ce que vous avez dit. Il ne manque que l'investissement. Personnellement, je crois que le gouvernement du Canada peut jouer un rôle de premier plan pour aider à multiplier les stratégies intelligentes et d'atténuation à l'échelle du pays et travailler avec les collectivités pour leur donner de la résilience.

• (1140)

M. Richard Cannings: Merci.

Je m'adresse maintenant à Arbres Canada.

Merci de vos efforts. Du temps que j'habitais à Vancouver, mes enfants fréquentaient une école primaire au coin de la rue, où il n'y avait que deux quadrilatères de gravier. Ma femme travaillait dans un comité pour y planter des arbres. Je ne sais pas, mais votre groupe y a peut-être participé, et je vous en remercie. Je suis très encouragé d'entendre vos commentaires sur la façon dont les Canadiens vivant en milieu urbain ont besoin de ce lien avec les arbres et la nature. C'est une grande partie de ce que j'ai fait pendant ma carrière.

Je veux parler de la spongieuse. Nous avons un problème avec la spongieuse. C'était au début des années 1990, je pense. C'était la spongieuse asiatique. À Vancouver, il y a eu des pulvérisations au

Bt, c'est-à-dire au *Bacillus thuringiensis*, qui semblent avoir donné des résultats, mais, chaque année, nous voyons encore apparaître la spongieuse européenne par endroits en Colombie-Britannique.

Une foule de ces incidents surviennent en milieu urbain, et on s'inquiète souvent de la pulvérisation aérienne. Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez et quels sont les réactions et les problèmes?

M. Michael Rosen: Bonne question. La réponse est difficile, mais je vais faire de mon mieux. J'ai eu une carrière assez longue pour me rappeler de différentes vagues de spongieuses. J'ai travaillé surtout dans l'est du Canada, mais aussi dans l'île de Vancouver, chez MacMillan Bloedel et Weldwood, en fait, comme étudiant. Il me semble que la spongieuse européenne, laissée à elle-même, était en grande partie contrôlée, si vous voulez, par des prédateurs naturels. L'histoire est assez étonnante, de fait.

J'ai été forestier à un moment donné. Avant Arbres Canada, j'ai travaillé pour le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, et je me souviens qu'au début des années 1990, j'ai dû intervenir dans une infestation de spongieuses dans le canton de King. Je me rappelle que le ministère proposait une vaporisation au Bt, une bactérie naturelle que l'insecte ingère. Le Bt tue l'insecte et n'a aucun effet sur le reste de la faune, si bien qu'il est très bon à utiliser. C'était en forêt. Je me souviens que la mairesse m'a téléphoné, très fâchée de la pulvérisation. Des années plus tard, par contre, lorsque l'infestation est arrivée à sa porte, elle m'a appelé en demandant ce que faisait le ministère, et ce genre de choses.

Sur un seul arbre, je pense, il est très difficile d'utiliser ces produits. En forêt, on peut l'utiliser et le Bt semble être la meilleure solution.

Le président: Merci.

Monsieur Hehr.

L'hon. Kent Hehr (Calgary-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins de leur comparution. Vos connaissances sont très appréciées.

J'ai écouté avec grand intérêt les observations initiales de M. Connors au sujet de la menace croissante des feux de forêt et de leur nature robuste et apparemment croissante de par le pays. Je viens de Calgary, en Alberta, mais nous étions assiégés à Fort McMurray, en Alberta, où nous avons eu le feu qu'on a appelé « la bête » en raison de son intensité, de sa progression incessante et de la menace qui pesait non seulement sur le paysage naturel, mais presque sur la ville de Fort McMurray. Je tiens à féliciter les premiers intervenants et les pompiers de leur excellent travail.

J'ai une question pour vous. Même si vous ne connaissez pas la cause exacte d'un feu, votre organisation est-elle d'avis qu'un changement climatique est la cause de la multiplication des incendies et des catastrophes dans l'ensemble du pays?

M. Kim Connors: Avec les données scientifiques qui ont été présentées, nous croyons que les changements climatiques ont provoqué une augmentation de l'intensité et de la complexité des feux après leur apparition. Par ignorance, je ne sais pas trop s'il y a une corrélation entre les incendies et les changements climatiques, mais il y en a une entre l'intensité et la complexité de l'extinction et la durée de la saison des feux.

Par exemple, cette année a été une année de précédent pour notre organisation, en ce sens que nous avons commencé à déplacer des ressources canadiennes et internationales au Canada au mois de mai. Normalement, au mois de mai, les provinces, les territoires et Parcs Canada sont capables de gérer eux-mêmes leurs situations internes. Ils n'ont pas pu le faire cette année, en tout cas pas avant la fin de septembre. Tels sont les effets des changements climatiques, de la durée de la saison et de l'intensité et de la complexité des feux.

• (1145)

L'hon. Kent Hehr: Merci beaucoup.

Monsieur Rosen, ma question est la même. Croyez-vous que les changements climatiques font du tort aux populations urbaines d'arbres, qu'ils sont la cause de ce qui se passe dans nos villes et dans le paysage plus vaste, et que le dépérissement de nos forêts leur est imputable?

M. Michael Rosen: Il ne fait aucun doute qu'un changement climatique entraîne des changements dans toutes les forêts — rurales et urbaines, peu importe. Nous l'avons vu de façon très concrète à Arbres Canada. Nous intervenons en cas de catastrophes naturelles dans le cadre d'un programme appelé Opération ReLeaf. Nous avons constaté que cela a commencé avec les feux de forêt à Kelowna en 2003, puis que cela s'est poursuivi l'année suivante. Nous voyons que les années de feux se multiplient, et nous sommes appelés à reboiser les zones après ces feux de forêt.

Je vais vous raconter une petite histoire. Nous avons mené un grand programme à Fort McMurray. Nous avons planté plus de 50 000 arbres à Fort McMurray en 2016. Nous sommes tout juste à côté de la municipalité. Nous avons planté des arbres le long des sentiers récréatifs. Nous attendons toujours l'achèvement de la construction des résidences. Nous pensons que l'an prochain sera une année très importante pour nous pour la plantation. Ironiquement, j'étais à Fort McMurray le 22 septembre pour une cérémonie avec le maire au sujet de la plantation d'arbres près de certaines résidences détruites par le feu en 2016 lorsque la communication a été coupée parce que nous avions des tornades à Ottawa et à Gatineau.

Je pense que la planification d'urgence est une partie importante de ce à quoi les municipalités doivent faire face aujourd'hui, parce qu'elles sont appelées à s'occuper d'arbres qui font l'objet de contraintes incroyables par des choses comme... Qui aurait cru à la possibilité d'une tornade à Ottawa-Gatineau? J'ai dû vérifier. Je ne pensais pas que c'était vrai quand j'en ai entendu parler pour la première fois. Oui, c'était très bien cela. De toute évidence, Arbres Canada travaillera à se donner un programme d'aide: nous faisons partie de cette communauté, et nous aiderons cette communauté également.

Vous avez tout à fait raison. Je pense que les changements climatiques contribuent à l'intensité, comme M. Connors l'a dit. De même, la nature de ces perturbations est très irrationnelle, très imprévisible et très grave. Cela fait partie de ce que nous devons gérer.

L'hon. Kent Hehr: Lorsque vous préconisez que les gouvernements adoptent des politiques pour la gestion effective des forêts — à grande ou à petite échelle, à l'extérieur ou à l'intérieur de la municipalité —, quels paramètres aimeriez-vous voir les gouvernements appliquer pour assurer la santé des forêts et la gestion urbaine, compte tenu des pressions qui s'exercent?

M. Michael Rosen: Je pense qu'une partie de la question concerne l'uniformisation à l'échelle du pays, la quantité d'espaces verts et aussi certaines pratiques — par exemple, l'utilisation de multiples espèces d'arbres non seulement dans les régions rurales,

mais dans les régions urbaines également. La forêt urbaine est victime de la plantation d'un même type d'arbre le long de nombreuses rues, ce qui ne nous a pas menés à un très bon endroit après la maladie hollandaise de l'orme et l'agrile du frêne. Par conséquent, il s'agit en partie d'uniformiser ou de montrer aux municipalités les éléments qu'elles doivent prendre en compte dans le choix de leurs espèces d'arbres, le choix de la diversité génétique et la façon d'entretenir leurs arbres, tout cela dans le contexte des changements climatiques.

C'est pourquoi nous avons parlé d'un rôle pour les scientifiques fédéraux et pour le gouvernement fédéral, car nous estimons que les municipalités veulent garder ces choses-là. Elles ont soif de savoir. Elles ont soif d'ateliers, de conférences, de connaissances et de transfert direct de technologie pour la gestion de leurs arbres. Elles ne reçoivent pas tout ce qu'elles pourraient recevoir des sources canadiennes.

• (1150)

L'hon. Kent Hehr: Michael, vous m'avez dit que 300 000 arbres par année sont plantés dans les municipalités urbaines. Est-ce exact?

M. Michael Rosen: Et dans les municipalités rurales. Nous faisons aussi des semis.

L'hon. Kent Hehr: Et pourtant, le nombre d'arbres dans ces secteurs est en baisse.

M. Michael Rosen: Oui, il diminue. À Vancouver, par exemple, le couvert forestier a diminué au cours des 20 dernières années, malgré tous les merveilleux efforts écologiques et communautaires et tout cela. C'est en partie à cause des insectes envahissants, qui font bien des ravages. Il s'agit essentiellement de voir comment densifier nos municipalités. Rappelez-vous que nous voulons une croissance intelligente. Nous ne voulons pas multiplier les banlieues. Le développement dans nos municipalités est beaucoup plus intelligent, mais il peut avoir des conséquences terribles sur les arbres, à moins que nous ne les protégeons. C'est ce à quoi nous nous occupons ces jours-ci.

M. Léo Duguay: Juste pour...

Le président: Je suis désolé, monsieur Duguay. Je vais devoir vous arrêter ici.

M. Léo Duguay: J'aurai mon tour.

Le président: Vous l'aurez.

Madame Wagantall, vous avez cinq minutes.

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis heureuse de vous revoir, monsieur Duguay et monsieur Rosen, et j'aime bien ce que vous dites. J'ai reçu ma petite épinglette d'Arbres Canada à Canora, en Saskatchewan, une ville d'un peu plus de 2 000 habitants qui a planté 260 arbres le long d'une promenade dans un parc et qui a vraiment apprécié l'occasion de travailler avec vous. Canora est l'un des 10 meilleurs endroits où prendre sa retraite au Canada. Je vais le noter pour vous tous.

M. Michael Rosen: C'est bien. C'est à y songer.

M. Léo Duguay: Je ne sais même pas où c'est...

Des voix: Oh, oh!

Mme Cathay Wagantall: Et voilà.

Mais j'aimerais revenir sur ce que vous avez expliqué, c'est-à-dire que le gouvernement pourrait bien encourager les Canadiens à attacher du prix à leurs arbres et à s'éloigner de l'environnement où ils ne pensent pas en faire l'expérience. La vérité, c'est que, pour ce faire, la plupart d'entre nous devons abandonner l'endroit où nous habitons et aller ailleurs.

Il est connu que le Canada a au moins quatre fois plus d'emplacements de camping que d'occasions de camper. C'est un problème pour ceux qui veulent en profiter. C'est important pour les familles canadiennes et c'est aussi important pour le tourisme. Ce qui me préoccupe, c'est que dernièrement le gouvernement a décidé de considérer le revenu des PME privées, des petits terrains de camping au Canada, comme du revenu passif, ce qui a augmenté les impôts au point qu'ils ne peuvent plus rester en affaires, comme je l'ai entendu dire par des propriétaires de petits terrains de camping en Ontario et en Saskatchewan.

Si l'on prend une approche pangouvernementale pour valoriser l'environnement et le plein air, est-ce que ce serait une préoccupation? D'une certaine façon, c'est un oxymoron. Nous voulons une nature vierge, mais la majorité des Canadiens doivent aussi pouvoir en faire l'expérience.

M. Michael Rosen: Bien compris.

Puis-je vous déléguer celle-là, Léo?

M. Léo Duguay: Ceux d'entre vous qui me connaissent savent que j'ai une opinion sur ces questions-là, mais je vais m'abstenir d'entrer dans les détails ici. Je me contenterai de parler de la valeur des arbres et de la nécessité d'en faire plus, et du besoin, en réponse à la dernière question de M. Hehr, de ne pas nous limiter à dire au monde: « Plantez des arbres ». Nous avons beaucoup de gens qui, avec les meilleures intentions du monde, plantent des arbres, mais qui ne s'en occupent pas.

À Arbres Canada, nous faisons planter nos arbres comme il se doit par des professionnels et nous surveillons le taux de réussite. Notre taux de réussite après cinq ans est d'environ 75 %. Lorsqu'on plante un arbre et qu'on ne s'en occupe plus, cela peut fonctionner ou pas. Selon nous, nous faisons un peu, mais il y a beaucoup à faire. Quand il y a beaucoup à faire au Canada, ceux d'entre vous qui vivent dans les municipalités savent qu'ils n'ont pas l'expertise ni les connaissances, et quand il y a quelque chose de gros à faire, il y a le gros gouvernement, et c'est tout. C'est au gros gouvernement d'y voir.

Mme Cathay Wagantall: À cet égard, je suis d'accord, parce que l'éducation est importante. Je me rappelle que, lors des célébrations du centenaire du Canada, en 1967, j'ai eu un arbre. Il a été planté devant ma maison. Je n'habite plus là, mais l'arbre y est toujours. Il y a eu de l'éducation dans nos écoles et nos petites collectivités: des arbres ont été distribués et des explications ont été données. Ces arbres remplissent les terrains des écoles de la collectivité où je vis aujourd'hui.

M. Léo Duguay: Ce n'est pas une mauvaise idée pour la Journée nationale de l'arbre.

•(1155)

Mme Cathay Wagantall: Oui, justement. C'est là où je voulais en venir.

M. Léo Duguay: Je suis désolé.

Mme Cathay Wagantall: Non, pas du tout. Nous sommes sur la même longueur d'onde.

Merci.

Le président: Monsieur Falk, vous avez une minute et des poussières.

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Avons-nous un approvisionnement abondant de semis ou de gaules — peu importe comment cela s'appelle — pour le reboisement?

M. Michael Rosen: Absolument, oui.

M. Ted Falk: Ce n'est pas un problème.

M. Michael Rosen: Ce n'est pas un problème, non.

Parfois, dans les villes, la génétique de certains plants pose un problème. Une partie vient des États-Unis, et c'est une préoccupation, davantage dans les villes qu'à la campagne; mais nous avons une bonne production de semis au Canada, oui.

M. Ted Falk: Je crois que vous avez également indiqué que le dendroctone du pin argenté menace également les forêts urbaines et qu'il faut y voir. Au cours des 20 dernières années, le gouvernement a dépensé près de 400 millions de dollars pour stopper l'infestation de dendroctone du pin argenté et, selon un témoignage précédent, ses efforts ont été relativement inefficaces. Que pouvons-nous faire, selon vous, pour empêcher le dendroctone du pin argenté d'envahir nos forêts urbaines?

M. Michael Rosen: Heureusement, la seule grande collectivité était Prince George. Toute sa forêt urbaine était de pin tordu, et elle a disparu vers l'an 2000. Je me souviens des camions grumiers qui ont envahi la ville et emporté littéralement la forêt urbaine jusqu'à l'usine.

La clé, c'est de le remplacer, évidemment, par une autre espèce. Il est vraiment difficile de stopper cette infestation. Je ne sais pas. C'est tellement gros que c'est vraiment difficile. Honnêtement, je n'ai même pas d'avis à donner sur l'approche à prendre. Je suis désolé.

M. Ted Falk: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Monsieur Serré, vous avez à peu près deux minutes.

M. Marc Serré: Vous avez mentionné deux points concernant l'éducation. Nous avons entendu plus tôt que le Canada est un pays commerçant, et nous avons entendu parler de l'aéroport Pearson. Il y avait beaucoup de problèmes à l'aéroport, avec les bibittes qui entraient.

Avez-vous de l'expérience ou des recommandations sur ce qu'il faudrait faciliter pour Pearson?

M. Michael Rosen: C'est du ressort de l'ACIA, qui s'en occupe, bien sûr. Nous avons des normes sur la façon dont le bois entre au pays, sur la façon dont il doit être traité, sur la façon dont il doit être séché au four et sur l'obligation de l'écorcer. Il est extrêmement difficile de trouver quelqu'un pour inspecter toutes les palettes qui entrent au pays. Chose certaine, nous pouvons augmenter le nombre de nos inspections et ainsi de suite.

Autre point: le transport de produits du bois par tout le pays est un véritable vecteur de propagation des infestations d'insectes. L'agrile du frêne est rendu à Winnipeg et à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, et il n'y a rien entre les deux. Autrement dit, il est transporté par les personnes. Les personnes ont un amour que vous ne croiriez pas pour leur bois de chauffage. Ils vendent leur maison et déménagent ailleurs au pays avec leur bois de corde. C'est terrible.

Cela rejoint ce que Léo disait au sujet de l'éducation. Nous devons faire beaucoup de sensibilisation à la valeur... Cela semble simple, mais si l'on n'avait pas transporté le bois de chauffage un peu partout, on aurait rendu service à bien du monde à Winnipeg et à Edmundston, au Nouveau-Brunswick.

M. Marc Serré: Wow!

Merci.

Le président: Malheureusement, c'est tout le temps dont nous disposons.

Messieurs, merci beaucoup de vous être joints à nous ce matin, et de votre précieuse contribution à notre étude.

Nous allons suspendre la séance pour deux minutes, le temps de préparer la prochaine vidéoconférence, et de nous mettre quelque chose sous la dent.

• _____ (Pause) _____

•

• (1205)

Le président: Bonjour à tous.

Nous allons entendre notre deuxième série de témoins.

De la ville de Toronto, par vidéoconférence, nous accueillons Beth McEwen, gestionnaire à la gestion de la zone naturelle et forestière, et Jozef Ric, superviseur à la santé des forêts. Ici, du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, nous avons Patrick Tanguy et Calvin Christiansen.

Merci à tous de vous joindre à nous ce matin.

Sachez que vous êtes le dernier groupe de témoins pour notre étude, si bien que vous devrez combler tous les trous béants qui restent. Il n'y a pas de pression.

Chaque groupe aura un maximum de 10 minutes pour son exposé, après quoi nous passerons aux questions.

Commençons par la ville de Toronto.

Mme Beth McEwen (gestionnaire à la gestion de la zone naturelle et forestière, Foresterie urbaine, Ville de Toronto): Merci.

Je m'appelle Beth McEwen et je suis accompagnée de Jozef Ric.

Je vais commencer la présentation.

La ville de Toronto englobe un secteur [*Note de la rédaction: difficultés techniques*].

Le président: Je vous arrête un instant. Il y a eu une interruption de notre côté.

Veillez recommencer. Il semble que nous ayons un problème audio.

Mme Beth McEwen: La ville de Toronto s'étend sur 630 kilomètres carrés et compte 2,8 millions d'habitants. La foresterie urbaine est une section de la division des parcs, de la foresterie et des loisirs, qui est chargée d'assurer des services d'entretien, de plantation et de protection de la forêt urbaine. Elle fournit ces services dans des secteurs comme les parcs, les grands espaces naturels et les paysages de rue.

La section de la politique et de la planification de la foresterie urbaine appuie la division pour l'élaboration de la politique environnementale, l'administration de la gestion des biens et des travaux, les rapports au conseil et d'autres services. Environ 350 employés travaillent à la division de la foresterie urbaine de Toronto.

Les soins de santé forestière sont un service assuré dans le cadre de l'entretien de la forêt urbaine. Des professionnels de la santé forestière répondent aux questions des résidents au sujet de la santé des arbres de la ville, dont bon nombre relèvent de l'esthétique, alors que d'autres sont de véritables problèmes de santé.

Le groupe des soins de santé forestière de la ville élabore et gère proactivement des programmes de lutte antiparasitaire, allant de la surveillance des parasites jusqu'au traitement, en passant par les suivis de contrôle et la communication. Cette petite équipe de sept personnes s'est dotée des outils nécessaires à la lutte antiparasitaire. Elle travaille depuis longtemps avec des partenaires comme le Service canadien des forêts, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le ministère des Richesses naturelles, d'autres groupes municipaux, des chercheurs universitaires et d'autres organismes. Ces partenariats ont occupé une place essentielle dans le soutien à la gestion des ravageurs forestiers à Toronto.

Les insectes et les maladies indigènes jouent un rôle écologique essentiel dans les forêts canadiennes. Cependant, les insectes et les maladies indigènes et non indigènes peuvent devenir des nuisances importantes lorsque les infestations sont graves au point de détruire ou d'endommager de vastes zones forestières ou d'infester les produits forestiers canadiens destinés à l'exportation. Le dendroctone du pin argenté, la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la spongieuse européenne et la maladie hollandaise de l'orme sont des exemples des ravageurs bien connus qui ont eu des répercussions économiques importantes sur les forêts canadiennes.

La ville de Toronto investit actuellement environ 2,5 millions de dollars par année dans des programmes de lutte contre les ravageurs forestiers — insectes et maladies — dans le cadre d'un budget global de gestion forestière de 68,7 millions de dollars. Entre 2010 et 2018, la ville de Toronto a investi plus de 70 millions de dollars dans la gestion du problème de l'agrile du frêne.

En plus des programmes de lutte antiparasitaire en cours et des services de vulgarisation, nous surveillons les ravageurs qui représentent une menace pour l'avenir, y compris le puceron lanigère de la pruche, l'encre des chênes rouges, le flétrissement du chêne, la maladie des milliers de chancres et le chancre du noyer cendré. La population d'arbres associés à ces ravageurs à Toronto est faible, soit environ 2,5 % de la population totale d'arbres à Toronto, mais l'impact associé à la perte de la diversité des espèces d'arbres indigènes et des communautés de flore et de faune qui y sont associées est très préoccupant.

Il existe un lien social avec les arbres qui suscite des émotions allant bien au-delà de ce que l'industrie, les biologistes et les agents immobiliers pourraient voir dans la valeur d'un arbre. Les chênes noirs de High Park, les chênes rouges des quartiers de Toronto comme Baby Point, le Beaches et le parc Moore, et les pruches des ravins de Toronto ont tous une valeur qui n'est pas facile à décrire en termes environnementaux ou financiers.

Le rassemblement pour sauver le chêne sur la promenade Coral Gable, à North York, témoigne du lien affectif que certains résidents établissent avec les arbres. Les citoyens et les propriétaires fonciers ruraux sont d'importants intervenants dans les forêts du Canada, et il importe d'appuyer les programmes de santé forestière, en particulier la surveillance et l'éducation dans toutes les collectivités, surtout lorsque les impôts fonciers locaux sont insuffisants pour permettre ces services.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, a un rôle essentiel à jouer dans l'établissement des protocoles d'éradication. Toronto a travaillé de près avec l'ACIA pendant les 14 années d'éradication du longicorne asiatique de même qu'aux premiers jours de l'infestation de l'agrile du frêne. Toronto a participé activement à des sondages, et nous avons aussi appuyé les activités de recherche visant à mettre au point des outils de détection et à améliorer les connaissances sur la dynamique des hôtes.

Lorsque le longicorne asiatique a été introduit à Toronto, on en savait très peu sur les espèces hôtes que le longicorne infesterait et dans lesquelles il se reproduirait. C'est ainsi que de nombreux arbres ont été abattus inutilement parce qu'ils étaient considérés comme hôtes potentiels pour les ravageurs. Aujourd'hui, après des années de recherche concertée, nous comprenons beaucoup mieux non seulement les espèces hôtes, mais encore les modes de dispersion et la meilleure façon de réaliser des relevés de détection précoce, ainsi que la façon de gérer une équipe d'enquête efficace sur une longue période.

• (1210)

Toronto a appuyé cette recherche en fournissant de la main-d'oeuvre et de l'équipement pour le prélèvement des spécimens ainsi que de l'espace pour une installation d'élevage. Le partenariat a été mutuellement avantageux en ce qu'il a favorisé l'évolution du programme d'éradication des ravageurs, et il débouchera sur un programme d'éradication plus efficace et moins coûteux lorsqu'une nouvelle infestation sera découverte au Canada.

Un expert scientifique du Service canadien des forêts a dirigé une équipe de scientifiques et de spécialistes de Ressources naturelles Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, du ministère des Richesses naturelles, des États-Unis, des universités, ainsi que des municipalités et des offices de protection de la nature pour orienter le programme d'éradication. Il s'est révélé un modèle très efficace pour orienter l'éradication du longicorne asiatique.

Si le rôle de l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans la définition des protocoles d'éradication est clair, la transition de l'éradication à la lutte antiparasitaire ne l'est pas. Dans le cas de l'agrile du frêne, il n'y avait pas de soutien aux activités de gestion au niveau de l'orientation et du financement. Il est clair qu'il faut des plans de formation et de gestion plus efficaces pour l'éventail des ravageurs, des plans qui pourront être appliqués à tous les types de terres, y compris les terres domaniales, les terres provinciales ou les parcs nationaux et les terres protégées, les terres appartenant aux municipalités et les terres privées. Actuellement, le mandat pour la définition de cette gestion appartient au propriétaire. Dans certains cas, les propriétaires ont du personnel qualifié pour aider à l'élaboration des plans propres au site, mais dans d'autres, cette expertise fait défaut. La gestion est laissée aux fournisseurs de services, comme les arboriculteurs et les entreprises de services forestiers embauchés à contrat, ou aux propriétaires fonciers qui « le font eux-mêmes ».

On peut faire valoir que le gouvernement pourrait donner davantage d'orientation pour les activités de gestion de l'élagage, de l'enlèvement ou du remplacement des arbres, ainsi que pour leur élimination. À titre d'exemple, des restrictions saisonnières d'élagage contribueraient à réduire la propagation du flétrissement du chêne, mais les documents des organismes gouvernementaux sont d'abord et avant tout axés sur l'identification. Il devrait y avoir les possibilités de formation continue, à dispenser à l'échelle régionale dans le cadre d'ateliers ou via le Web.

Le Service canadien des forêts a fourni un soutien essentiel à la mise au point de produits antiparasitaires, comme le TreeAzin et le Bacillus thuringiensis, tous deux utilisés par la ville de Toronto [*Note de la rédaction: difficultés techniques*] et pour la spongieuse. Il est important que le Service canadien des forêts continue d'appuyer le développement de ces produits.

Les ravageurs forestiers ne connaissent pas les limites municipales ou provinciales ni les frontières internationales. Les scientifiques du gouvernement fédéral sont bien placés pour coordonner la recherche sur les ravageurs considérés comme un risque élevé pour les forêts canadiennes. La mise sur pied d'équipes scientifiques est essentielle dès les premiers stades de la lutte antiparasitaire pour recommander des programmes efficaces de prévention et d'éradication précoce. Ces équipes peuvent aussi éclairer les plans de gestion qui entreront en vigueur si l'éradication ne réussit pas ou dans les zones réglementées qui sont très vastes.

Le comité scientifique qui s'est vu confier la mission de gérer l'ALHB, c'est-à-dire le longicorne asiatique, a été extrêmement utile pour accroître les connaissances grâce à un soutien à la recherche ciblée et à la gestion collaborative. Il faudrait reprendre ce modèle avant la prochaine éradication de ravageurs. Les experts fédéraux et provinciaux pourraient piloter un groupe de spécialistes pour collaborer à l'élaboration de programmes de lutte antiparasitaire et guider les programmes de recherche requis.

On ne saurait trop insister sur l'importance de la collaboration. Les municipalités ne sont pas bien placées pour diriger ces groupes de concertation, bien que nous apportions des connaissances pratiques, que nous offrons des services arboricoles pour faciliter la recherche et que nous participions à des programmes comme la surveillance ou la participation du public à des initiatives de sensibilisation. Il est crucial que les différents ordres de gouvernement se concertent.

En ce qui concerne l'évolution climatique, les projections annoncent un changement de notre climat. Un rapport de Toronto sur une étude des déterminants météorologiques et climatiques à venir fait état d'un changement estimé pour 40 ans après la période de 2000 à 2009. On y fait état de choses comme une augmentation des précipitations maximales en une journée, qui passeront de 66 à 166 millimètres; des augmentations de la température quotidienne maximale, qui passerait de 33 °C à 44 °C; du nombre de jours où les températures seront inférieures à -10 °C, qui passerait de 25 à zéro; et du nombre de jours où les températures seront supérieures à 24 °C, qui passerait de 10 à 180 jours, ce qui fait qu'il faudra beaucoup plus de climatisation.

• (1215)

Nous savons que ces changements auront d'importantes répercussions sur les résidents de Toronto, mais les répercussions sur la santé des forêts demeurent largement méconnues. Par exemple, dans le passé, le contrôle de la population de spongieuses se faisait naturellement, les températures hivernales extrêmes ayant contribué à la mortalité des masses d'oeufs. À l'avenir, les températures ne seront pas assez froides pour provoquer la mortalité et les praticiens de la santé forestière devront se tourner vers des mesures de contrôle biologique ou des programmes de pulvérisation continue pour venir à bout des ravageurs.

Il est important de soutenir la recherche visant à prédire, par exemple, le déplacement des ravageurs, l'expansion des gammes d'hôtes et les changements dans la dynamique des ravageurs et des hôtes. Malgré les pressions politiques visant une réduction de la réglementation gouvernementale, il est important que le gouvernement fédéral maintienne ses programmes de recherche. En cette période de grands changements écologiques et climatiques, nous devons mettre au point des outils pour lutter contre de nouveaux parasites. Il est également important de soutenir l'approbation de nouvelles technologies, comme l'utilisation de drones pour la pulvérisation à très faible volume.

Dans un récent article du *Globe and Mail*, j'ai lu que l'une des plus grandes faiblesses de l'humanité était notre incapacité à percevoir le changement graduel. Les biologistes constatent que chaque génération s'habitue à un écosystème affaibli. Notre idée d'abondance biologique est constamment revue à la baisse, à notre insu. Ma génération n'a jamais vu de châtaigniers américains. Mes enfants ne se souviendront probablement pas des frênes du Canada, seulement des chênes et des écureuils qui peuplaient jadis leur univers extérieur.

Si nous ne nous souvenons plus de ce que nous avons perdu, comme faire du camping sous les pruches dans le parc Algonquin, allons-nous reconnaître l'importance de protéger le paysage après la disparition des pruches pour nous assurer que le site est capable de se rétablir et de former une nouvelle forêt? L'histoire nous dit que la plupart des gens ne sauront le faire, à moins que nous les aidions à reconnaître les changements qui surviennent au fil du temps. C'est seulement grâce à une collaboration efficace et une sensibilisation accrue à l'environnement que nous pourrions aider les Canadiens à apprécier l'exceptionnelle diversité des paysages naturels du Canada.

• (1220)

Le président: Madame McEwen, je vais devoir vous demander de conclure très rapidement.

Mme Beth McEwen: J'ai fait une liste de recommandations. J'espère que vous avez reçu les grandes lignes de mon exposé à l'avance. Je peux vous lire ces recommandations si vous n'avez pas reçu ce document.

Le président: Ce ne sera pas nécessaire. Je vous remercie.

Messieurs.

[Français]

M. Patrick Tanguy (sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion des urgences et des programmes, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile): Merci beaucoup, je suis très heureux d'être ici.

[Traduction]

Le gouvernement fédéral est responsable de la gestion des urgences au niveau national dans sa compétence exclusive et sur les terres et propriétés sous responsabilité fédérale. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont la responsabilité de gérer les urgences dans leurs champs de compétence respectifs, sauf si la loi permet une intervention directe du gouvernement fédéral ou le partage des responsabilités. Il suffit de penser aux incidents ferroviaires, par exemple.

[Français]

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable d'assurer le leadership en matière de gestion des urgences au Canada et d'assurer une réponse coordonnée aux événements touchant à l'intérêt national, y compris le terrorisme et

les catastrophes d'origines naturelles ou humaines. Grâce au Centre des opérations du gouvernement et aux bureaux régionaux, nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organisations de gestion des urgences et d'autres partenaires clés pour veiller à ce que les répercussions pour les personnes, les biens et les infrastructures soient réduites au minimum.

[Traduction]

Le Centre des opérations du gouvernement est une organisation interministérielle qui soutient le ministre dans son rôle de leadership et de coordination des mesures d'urgence. Le COG appuie la coordination des interventions fédérales lors d'événements touchant l'intérêt national, notamment les incendies de forêt majeurs. En cas de catastrophe, il coordonne les interventions en étroite collaboration avec des ONG et d'autres ministères fédéraux.

Pendant la phase d'intervention immédiate lors d'une urgence comme un incendie de forêt majeur, les collectivités mobilisent les capacités de prestation de service des Premières Nations, des municipalités, des provinces, des territoires et des tiers fournisseurs de services de gestion d'urgence comme la Croix-Rouge canadienne.

Chaque année, le COG collabore avec les provinces et les territoires afin d'effectuer une évaluation préliminaire des risques liés aux tendances générales prévues pour la prochaine saison des incendies. Cette évaluation est fondée sur les risques d'incendie potentiels déterminés par les capacités de modélisation de Ressources naturelles Canada.

[Français]

À la suite d'une évaluation initiale des risques, le Centre des opérations du gouvernement mobilise les principaux intervenants fédéraux et provinciaux pour la préparation d'un plan d'urgence pour la saison des incendies en milieu périurbain. En plus du plan d'urgence, le Centre des opérations du gouvernement met sur pied une équipe responsable de coordonner la planification particulière pour la saison, de veiller à ce que des dispositions soient en place pour l'accès aux ressources d'observation de la Terre, notamment l'imagerie satellite, de se préparer à la prestation de services de géomatique et d'imagerie qui peuvent être demandés par les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux et de préparer le gouvernement à d'éventuelles demandes d'assistance de la part des provinces, des territoires et également du ministère des Services aux Autochtones Canada.

Le Centre des opérations du gouvernement maintient une communication continue tout au long de la saison des incendies de forêt, et dans le cas d'un incendie de forêt majeur, il communique les connaissances de la situation en produisant des rapports exacts en temps opportun. Le Centre des opérations du gouvernement surveille ces événements en permanence et le compte rendu quotidien du Centre est communiqué aux partenaires.

• (1225)

[Traduction]

Pendant la saison des incendies de forêt, Ressources naturelles Canada et le Centre interservices des feux de forêt du Canada coordonnent la répartition des ressources de lutte contre les incendies à l'échelle nationale. Comme vous le savez déjà, le CIFFC sollicitera des ressources internationales au besoin. Services aux Autochtones Canada joue un rôle de premier plan dans la collaboration avec les provinces et les territoires pour la gestion des urgences afin de s'assurer que les communautés des Premières Nations reçoivent les services d'intervention et de rétablissement nécessaires. Pendant un incendie de forêt, Sécurité publique Canada travaille avec diligence pour coordonner une intervention en étroite collaboration avec une vaste gamme de partenaires, dont la Croix-Rouge canadienne.

Quant à la stratégie de gestion des urgences, conformément au mandat du Minister Goodale de s'engager à travailler avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones et les municipalités à l'élaboration d'un plan d'action exhaustif permettant au Canada de mieux prévoir les catastrophes naturelles et les urgences liées au climat, Sécurité publique Canada travaille avec des partenaires à l'élaboration d'une stratégie qui permettra à tous les Canadiens d'avoir accès aux outils et aux ressources dont ils ont besoin avant, pendant et après une catastrophe, notamment d'un incendie de forêt. À la suite de consultations auprès d'un large éventail d'intervenants, nous avons établi cinq objectifs stratégiques pour la stratégie de gestion des urgences.

Premièrement, améliorer la collaboration et la gouvernance dans l'ensemble de la société afin de renforcer la résilience. Deuxièmement, améliorer la compréhension et la sensibilisation à l'égard des risques de catastrophes afin de permettre une prise de décisions éclairées et fondées les risques dans tous les secteurs de la société. Troisièmement, multiplier les activités de prévention et d'atténuation des catastrophes dans l'ensemble de la société. Quatrièmement, améliorer les activités de préparation afin de permettre une meilleure capacité d'intervention et une meilleure coordination et de favoriser l'introduction de nouvelles capacités. Cinquièmement, tirer parti des leçons apprises et des pratiques exemplaires pour améliorer la résilience, notamment en reconstruisant mieux ou, comme le dirait mon ministre, en reconstruisant mieux et plus vite, afin de minimiser les répercussions des catastrophes futures.

[Français]

Sécurité publique Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires et en partenariat avec les collectivités autochtones, poursuivra le travail pour faire progresser cette vision nationale de la gestion des urgences. En mai dernier, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences ont convenu que les fonctionnaires devaient accélérer les consultations restantes pour veiller à ce qu'on puisse approuver une stratégie au début de l'année 2019.

En mai 2017, les ministres ont également convenu de travailler en collaboration avec les représentants des collectivités autochtones afin d'élaborer un répertoire des capacités en matière de gestion des urgences dans les collectivités autochtones du Canada.

[Traduction]

Sécurité publique Canada, en partenariat avec l'Assemblée des Premières Nations et d'autres représentants autochtones nationaux, élabore le répertoire des capacités en matière de gestion des urgences. L'inventaire permettra de prendre des décisions éclairées en fonction des risques en améliorant notre compréhension des défis et des ressources existantes en matière de gestion d'urgence dans les

communautés autochtones. Nous travaillons évidemment en étroite collaboration avec Services aux Autochtones Canada.

Plus précisément, les ministres FPT et les dirigeants autochtones se sont engagés à dresser un répertoire des risques auxquels sont confrontées les collectivités autochtones et à établir des plans d'urgence et des capacités pour faire face à ces risques. Cette approche, fondée sur une participation accrue, s'appuie sur les principes clés de l'élaboration conjointe de solutions de gestion des urgences autochtones qui sont durables, inclusives et culturellement adaptées. Le projet de répertoire des Autochtones a réuni de nombreux partenaires dans le but d'élaborer une méthodologie qui permettra aux collectivités autochtones de donner leur point de vue sur les défis en matière de gestion des urgences qui ont une incidence sur leurs collectivités, ainsi que sur les pratiques exemplaires communautaires considérées comme des réussites.

Le projet sera mis à l'essai dans certaines communautés autochtones du Canada au cours de l'automne. Nous avons été très occupés cet été. Nous avons rencontré des dizaines de communautés. Les résultats des projets pilotes orienteront le déploiement pancanadien du projet au début de 2019.

Malgré les améliorations apportées à la coordination de l'intervention fédérale, il reste encore beaucoup de travail à faire pour moderniser l'ensemble du système de gestion des urgences afin de renforcer la résilience et d'améliorer l'état de préparation en cas de répercussions futures sur le climat. Comme la plupart des urgences, les incendies de forêt sont gérés à l'échelle locale et provinciale. Lorsqu'une situation d'urgence dépasse sa capacité d'intervention, la province peut solliciter l'aide du gouvernement fédéral par l'entremise du Centre des opérations du gouvernement qui coordonne l'intervention fédérale en cas d'événements touchant l'intérêt national. Les bureaux régionaux de Sécurité publique Canada et le COG collaborent avec les provinces pour s'assurer que les besoins sont satisfaits et que la sécurité des Canadiens est protégée.

En 2017-2018, les collectivités des Premières Nations ont demandé l'aide fédérale qui leur a été fournie par les Forces armées canadiennes. En 2017, 25 communautés des Premières Nations ont été évacuées et 1 915 personnes ont été déplacées. En 2018, 25 communautés ont aussi été évacuées et plus de 2 200 personnes ont été déplacées. L'assistance fédérale aux provinces est plus visible lorsque les Forces armées canadiennes interviennent. Des militaires ont été déployés sur le terrain et ont participé à la mise en place de murs de sable et aux opérations de nettoyage.

Les autres contributions du gouvernement fédéral comprennent les services d'imagerie et de géomatique, comme le Programme national de surveillance aérienne, ou l'apport de fournitures d'urgence provenant du Système de la réserve nationale d'urgence. À la fin de chaque saison des incendies de forêt, le Centre des opérations du gouvernement dirige un exercice de leçons apprises avec ses partenaires afin de déterminer les pratiques exemplaires et les points à améliorer. Les données recueillies au cours de cet exercice éclaireront les processus futurs de planification.

Monsieur le président, je vais m'arrêter ici.

• (1230)

Le président: Parfait. Merci beaucoup.

Monsieur Hehr, vous allez commencer.

L'hon. Kent Hehr: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai écouté attentivement les excellents exposés. Ce qui m'a frappé, c'est l'impression générale que le gouvernement fédéral semble absent de la superstructure, pour ainsi dire, de lutte antiparasitaire. Oui, dans une situation d'urgence, nous pouvons certes demander au ministre de la Sécurité publique d'intervenir. Nous avons aussi le Centre des opérations du gouvernement qui a organisé les interventions à Fort McMurray et, cet été, en Colombie-Britannique.

De votre point de vue, compte du champ de compétence de votre ministère, le gouvernement fédéral ne devrait-il pas jouer un rôle général de commandement et de contrôle et déterminer où nous devrions nous engager dans la lutte antiparasitaire et appliquer des principes de cogestion?

M. Patrick Tanguy: Je dois vous avouer que je ne me sens pas compétent pour répondre à cette question. Pour être tout à fait honnête, je n'ai pas l'expertise nécessaire pour aller dans cette direction. Nos collègues de Ressources naturelles Canada et d'autres organisations fédérales seraient en fait mieux placés que moi pour vous donner une bonne réponse.

L'hon. Kent Hehr: Madame McEwen, avez-vous entendu ma question?

Madame McEwen, dans votre exposé, vous avez dit que la ville de Toronto avait pris de nombreuses mesures, mais vous avez aussi dit que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle de leadership, en quelque sorte? Est-ce bien ce que vous avez affirmé? Quel devrait être ce rôle?

Je ne sais pas si on m'entend, monsieur le président.

Le président: Ils n'aiment simplement pas la question.

M. Jim Eglinski: Je vous entends.

Le président: Madame McEwen, avez-vous entendu la question qui vient de vous être posée?

Mme Beth McEwen: Non, désolée. Je ne l'ai pas entendue.

Le président: D'accord. Essayons à nouveau.

L'hon. Kent Hehr: J'ai écouté très attentivement votre intervention. Vous avez souligné, à juste titre, la complexité de nombreux défis auxquels est confrontée la ville de Toronto, étant donné que les parasites ne se préoccupent pas des limites d'un territoire municipal, provincial, national ou international. Vous trouvez que le gouvernement fédéral ne joue pas un grand rôle actuellement.

Pouvez-vous nous éclairer quant à ce qu'il pourrait faire?

Mme Beth McEwen: Je suis désolée de ne pas en avoir parlé dans le cadre de mon intervention. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a un rôle évident à jouer dans la réglementation de l'entrée des ravageurs et dans l'exercice des responsabilités associées à l'éradication d'un parasite comme le longicorne asiatique. Quant à la gestion de ce problème, les rôles ne sont pas clairement définis entre les propriétaires des différents types de terrains. Il incombe au propriétaire du terrain de prendre des mesures.

Je pense que le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle dans la mise sur pied de groupes de collaboration — de comités scientifiques, en quelque sorte — pour chacune des espèces de ravageurs susceptibles d'entrer au pays et de causer des dommages importants.

Comme je l'ai dit, la lutte contre l'agrile du frêne a coûté 70 millions de dollars à la ville de Toronto. En tant que Canadiens, nous avons perdu une énorme partie de notre forêt. Le problème du flétrissement du chêne est à notre frontière. Nous sommes très préoccupés par les éventuelles répercussions qu'aura cette maladie quand elle se manifesterà à Toronto et en Ontario en général. Nous

pensons qu'il y aurait lieu de former un comité dès maintenant afin qu'il puisse nous éclairer sur les mesures à prendre pour empêcher l'entrée au pays de cette maladie ou sa propagation. J'ai notamment parlé de restrictions relatives à l'élagage. Il y aurait peut-être lieu de réglementer cette pratique ou de sensibiliser davantage le public ou les entreprises au danger associé à l'élagage des chênes durant l'été, au moment où les coléoptères sont présents et risquent d'infecter d'autres arbres.

Je pense qu'on pourrait faire davantage pour mettre en place des mesures de lutte pour freiner la propagation; il faudrait aussi établir des objectifs de réglementation comme ceux que nous avons mis en place dans le but d'empêcher l'entrée de cette maladie au pays.

J'ai aussi dit qu'il était important que les scientifiques canadiens jouent un rôle dans la prédiction de certains changements et dans la mise au point d'outils semblables aux pesticides biologiques que nous utilisons en ce moment. Le TreeAzin est l'un de ceux-là. Il serait beaucoup plus économique d'utiliser d'autres outils, par exemple des drones, au lieu de faire venir des [Note de la rédaction: difficultés techniques] et de pulvériser une zone.

Jozef, pouvez-vous nous dire dans quel secteur de Toronto nous...?

• (1235)

M. Jozef Ric (superviseur à la santé des forêts, Foresterie urbaine, Ville de Toronto): Vous parlez de la pulvérisation?

Mme Beth McEwen: De la pulvérisation contre la spongieuse prévue pour l'an prochain.

M. Jozef Ric: C'est 700 ou 800 hectares.

Mme Beth McEwen: Nous parlons d'une zone d'environ 800 hectares. Il est important d'avoir à notre disposition de nouveaux outils et une nouvelle technologie, mis au point et approuvés par le gouvernement fédéral.

L'hon. Kent Hehr: Vous avez aussi dit dans notre intervention que Toronto avait fait de la modélisation. Votre modèle indique qu'en raison des changements climatiques, il y aura une hausse des températures et des précipitations dans le futur. Avez-vous été en mesure d'utiliser vos meilleures prévisions, ou vos hypothèses les plus plausibles, pour comprendre si les épidémies allaient être plus ou moins fréquentes en raison de cette hausse des températures et des précipitations? Pouvez-vous formuler une hypothèse à cet égard?

Mme Beth McEwen: Je vais laisser Jozef vous en parler.

M. Jozef Ric: Nous pouvons nous attendre à diverses épidémies. Celles que nous connaissons actuellement pourraient disparaître à la suite de la disparition d'espèces hôtes, puisque l'agrile du frêne a décimé les frênes à Toronto. Elles pourraient cependant revenir dans le futur.

Beth a donné un bon exemple, celui de la spongieuse. Les températures minimales hivernales les maintiennent à distance, mais si les températures continuent à augmenter en hiver, les épidémies de spongieuses seront plus fréquentes.

Le flétrissement du chêne est un bon exemple. Cette maladie sévit au sud de la frontière depuis plus de 40 ans. Elle s'approche maintenant de la frontière, elle est à notre porte.

D'autres ravageurs se multiplieront à la faveur des nouvelles conditions climatiques.

Mme Beth McEwen: Puis-je ajouter quelque chose.

Le président: Madame McEwen, vous allez devoir être brève parce que nous avons pris un peu de retard.

Mme Beth McEwen: D'accord.

Quand les arbres sont soumis à un stress, ils deviennent moins résilients aux ravageurs. Nous pouvons nous attendre à ce que les arbres subissent plus de stress et deviennent moins résilients.

• (1240)

L'hon. Kent Hehr: Merci.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Eglinski.

M. Jim Eglinski: Merci, monsieur le président, et merci également à tous nos témoins.

Je vais commencer par vous madame McEwen.

Vous avez dit que votre programme était une grande réussite. Pour l'un de ses volets, vous avez dit avoir dépensé 70 millions de dollars. En vous écoutant, toutefois, j'ai l'impression que vous avez dépensé des centaines de millions de dollars dans la région de Toronto pour lutter contre diverses espèces envahissantes.

Avez-vous l'impression que votre travail a été efficace pour stopper la propagation de certaines espèces, pour en éliminer d'autres ou pour les maintenir à distance? Pensez-vous que votre travail a été couronné de succès?

Mme Beth McEwen: Nous avons eu du succès avec le longicorne asiatique, en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le Service canadien des forêts et d'autres partenaires. À ce jour, nous sommes très près de leur éradication, ce qui était l'objectif.

Concernant l'agrile du frêne, l'argent a servi en grande partie au ramassage et à l'abattage des arbres morts. Nous protégeons actuellement près de 9 000 frênes qui restent encore dans notre paysage, et il en reste encore quelques-uns là-bas qui n'avaient pas été protégés.

Concernant les autres maladies, nous gardons la spongieuse à distance, mais nous devons procéder à des pulvérisations plus souvent. Si nous sommes obligés de le faire tous les ans, nous nous inquiétons du prix à payer et des autres répercussions.

M. Jim Eglinski: Merci.

Comme vous l'avez dit, nous voyons arriver des espèces des États-Unis. Selon vous, la responsabilité de la lutte antiparasite incombe-t-elle seulement à la ville de Toronto, ou devrait-il y avoir un effort coordonné entre les municipalités, la province et le gouvernement fédéral?

Mme Beth McEwen: Je suis convaincue qu'il devrait y avoir un effort coordonné. Nous nous entraînons.

M. Jim Eglinski: Avez-vous reçu une aide financière du gouvernement fédéral dans votre lutte contre diverses espèces au cours de la dernière décennie?

Mme Beth McEwen: Nous avons été indemnisés pour le coût de toutes les opérations liées à l'éradication du longicorne asiatique. Nous n'avons pas été indemnisés, ou avons obtenu un montant très minime, pour de nombreuses dépenses engagées dans notre lutte contre l'agrile du frêne, et nous n'avons rien reçu pour la spongieuse.

M. Jim Eglinski: D'accord, merci.

Ma prochaine question est pour le ministère de la Sécurité publique.

Vous avez dit avoir coordonné et établi des plans de gestion des urgences. Avez-vous une responsabilité à l'endroit de Parcs Canada?

M. Patrick Tanguy: Nous n'avons aucune responsabilité à l'égard de Parcs Canada.

M. Jim Eglinski: Parcs Canada est-il une entité distincte qui gère ses propres biens et ses propres superficies terrestres?

M. Patrick Tanguy: Rapidement, quand je parle de planification à l'échelon national, je veux dire que nous travaillons à l'interne avec tous les partenaires fédéraux pour réfléchir à ce que sera la prochaine saison des incendies, à nous y préparer et à positionner à l'avance certaines ressources avec nos différents partenaires.

Je ne fais pas la planification pour Parcs Canada, mais j'interagis avec ses fonctionnaires pour m'assurer que, collectivement, la famille fédérale travaille ensemble, que ce soit à l'échelle régionale ou nationale.

M. Jim Eglinski: Vous avez dit quelque chose de très intéressant. Quand les provinces se retrouvent dans une situation où elles ne peuvent pas faire face à un incendie ou à une situation d'urgence, votre organisme intervient et offre de l'aide de nombreuses façons, notamment sur les plans militaire, scientifique, financier, matériel et ainsi de suite.

Dans l'Ouest canadien, le dendroctone du pin argenté a traversé le parc national Jasper en provenance de la Colombie-Britannique. Partout dans la province, les forêts ont été dévastées — à l'est, à l'ouest, au nord et au sud —, et nous voyons maintenant la même chose se produire en Alberta, de l'autre côté du parc. Les responsables du parc n'ont pas déployé beaucoup d'efforts pour atténuer ou éradiquer le problème du dendroctone du pin. Ils ont laissé l'insecte s'infiltrer dans le parc et traverser cette voie d'entrée il se propage dans les secteurs de l'Ouest de l'Alberta.

L'Alberta a dépensé des centaines de millions de dollars — l'an dernier, je crois que c'était plus de 456 millions de dollars — pour éradiquer ces insectes. Croyez-vous que le gouvernement du Canada devrait aider? À la fin des années 2000, nous avons versé plus de 200 millions de dollars à la Colombie-Britannique pour l'aider à lutter contre le dendroctone du pin argenté.

Pensez-vous qu'il est nécessaire, quand une province ne peut plus gérer la situation et que l'industrie est taxée à un niveau élevé, que le gouvernement fédéral aille au-delà de l'aspect recherche?

• (1245)

M. Patrick Tanguy: Merci. C'est une excellente question.

À cet égard, je dirais que lorsque je parlais de la demande d'aide, c'est dans le contexte d'une situation d'urgence qui met la vie en danger, comme un incendie de forêt. Il faut rapidement mettre en place les ressources nécessaires pour protéger les Canadiens.

En ce qui concerne les ravageurs forestiers ou le dendroctone du pin argenté, je ne pense pas que cela corresponde au type d'urgence que nous observons lorsque nous fournissons de l'aide. En même temps, bien que j'avoue mon ignorance à cet égard, je sais qu'il y a d'autres intervenants fédéraux, comme le Service canadien des forêts et d'autres, qui travaillent en étroite collaboration avec les provinces.

D'après mon expérience, il n'y a jamais eu de demande d'aide pour la lutte antiparasitaire, car nous nous intéressons à d'autres situations d'urgence qui mettent vraiment les Canadiens en danger.

M. Jim Eglinski: J'ai une petite question au sujet des urgences. Au fur et à mesure que le dendroctone du pin se propage dans notre province — il est maintenant en Saskatchewan, dans le secteur du Nord —, les collectivités sont menacées. Nous devons examiner les pratiques intelligentes en matière d'incendie. Nous devons nettoyer certains secteurs. Est-il possible pour les collectivités ou les provinces de demander au gouvernement fédéral de les aider à mettre en oeuvre ces programmes et à protéger la population en général?

M. Patrick Tanguy: Oui. Pour répondre à cette question, c'est quelque chose que nous connaissons bien à Sécurité publique, alors FireSmart est vraiment appuyé par... Il y a eu différents projets pilotes dans les communautés des Premières Nations et ailleurs. Par exemple, dans le contexte du Fonds d'atténuation et d'adaptation en cas de catastrophe, qui fait partie du plan Investir dans le Canada, les collectivités peuvent envisager la mise en place de ces mesures. Il existe déjà des programmes à cet effet.

Dans le contexte de notre stratégie de gestion des urgences dont je parlais, nous travaillons avec toutes les provinces et tous les territoires. En fait, il y a beaucoup de soutien pour FireSmart, parce que nous pensons que c'est la bonne approche à adopter. Elle a des effets vraiment importants.

M. Jim Eglinski: Je suis d'accord avec vous monsieur.

Le président: Monsieur Cannings.

M. Richard Cannings: Merci à tous d'être ici aujourd'hui.

Je vais commencer par M. Tanguy et M. Christiansen.

Tout d'abord, je remercie votre ministère. Au cours des dernières années, malheureusement, ma circonscription a probablement reçu votre aide à trois reprises. En 2015, il y a eu des incendies majeurs dans le sud de la région de l'Okanagan et de Rock Creek, qui ont malheureusement brûlé beaucoup de maisons. On a eu droit à une pause en 2016, puis en 2017, il y a eu des inondations dans l'Okanagan et des incendies dans toutes sortes d'endroits. Cette année, c'est la même chose. On a eu une grosse inondation à Grand Forks et je sais que votre ministère nous a aidés, et l'armée est venue nous prêter main-forte là-bas et cela continue. Il y a aussi eu beaucoup d'incendies. Nous constatons que nous avons besoin du concours des groupes de gestion des urgences et je vous en remercie.

La version moderne de tout cela a commencé en Colombie-Britannique en 2003 par l'incendie de Kelowna à Louis Creek et à Barriere, qui a détruit plus de 300 maisons. Nous avons eu le rapport sur la tempête de feu de Filmon en 2003. Cela fait suite au programme FireSmart que la province était censée prendre en charge. Il a fourni de l'argent aux municipalités et aux Premières Nations, mais ce n'était qu'une goutte d'eau dans l'océan. Je crois que le rapport fait état de quelque 13 000 kilomètres carrés qui doivent être traités et éclaircis pour protéger les collectivités, et moins de 7 % de ces travaux ont été effectués au cours des quelque 13 dernières années.

Est-ce un endroit où le gouvernement fédéral peut vraiment jouer un rôle? Vous avez parlé du Fonds d'adaptation et d'atténuation des catastrophes, dont je m'occupe actuellement à Grand Forks, parce que nous avons besoin de beaucoup d'argent. Pour ce fonds, si je me souviens bien, le projet doit se chiffrer à plus de 20 millions de dollars et... Est-ce quelque chose que les municipalités peuvent utiliser pour prévenir ces situations d'urgence? Je croyais qu'il s'agissait d'un fonds d'intervention. Répondez simplement à cette question et j'y reviendrai peut-être plus tard.

● (1250)

M. Patrick Tanguy: Très rapidement, Infrastructure Canada dirige ce projet — le Fonds d'atténuation des catastrophes et d'adaptation —, mais dans l'ensemble je dirais que le gouvernement essaie. Bien sûr, nous devons être en mesure d'appuyer l'intervention et le rétablissement, mais nous devons aussi changer. Nous devons mettre l'accent sur l'adaptation et l'atténuation. Dans le cas des inondations, par exemple, nous avons un programme qui permet de financer la mise en place de projets d'atténuation — pas nécessairement de projets structuraux — qui aideront à limiter les coûts de rétablissement.

L'autre chose que j'aimerais souligner concerne le contexte de notre stratégie de gestion des urgences. J'y faisais allusion plus tôt. Les ministres fédéral et provinciaux se sont réunis pour dire qu'il nous faut une stratégie de gestion des urgences axée sur le public. Une fois que ce sera fait — nous nous attendons à ce que ce soit en janvier parce que nous avons travaillé très fort —, il faudra mettre en place certains programmes. À mon avis — pour répondre à vos questions au sujet de FireSmart —, tous les ordres de gouvernement, y compris les communautés autochtones, doivent mettre l'accent collectivement sur la façon dont nous allons de l'avant pour appuyer réellement FireSmart et nous assurer de mettre en place cette initiative au-delà des projets pilotes. Si vous consultez le site Web de FireSmart, vous verrez qu'il y a des collectivités qui sont en fait approuvées par FireSmart partout au Canada, mais vous pouvez en faire beaucoup plus.

M. Richard Cannings: Je considère que c'est une situation où tout le monde est gagnant parce que l'industrie forestière est vraiment en difficulté en Colombie-Britannique. Elle s'est réjouie pendant l'épidémie de dendroctone, car elle a récolté beaucoup plus qu'à l'habitude, mais maintenant tout cela est du passé, et il y a eu des feux de forêt. Dans ma circonscription, certaines entreprises disposent de scieries bien équipées pour traiter les plus petites grumes et elles aimeraient beaucoup obtenir des billes de bois provenant des activités de coupe à blanc. Cela permettrait à tous de travailler dans des collectivités qui sont confrontées à des difficultés, surtout en Colombie-Britannique.

Il semble que la province — du moins jusqu'à maintenant, parce que je pense qu'elle est en train de relancer ce programme — est un endroit où le gouvernement fédéral pourrait intervenir et non pas uniquement fournir des emplois et de l'aide à ces collectivités forestières, mais aussi les protéger à l'avenir.

M. Patrick Tanguy: J'ai répété à votre groupe ce que vous avez dit. C'est pourquoi je parle de la stratégie de gestion des urgences sur laquelle nous travaillons. Je sais que ce n'est qu'une stratégie, et les gens vont réagir en disant que ce ne sont que des mots, mais quand toutes les provinces et tous les territoires se réunissent pour préciser qu'ils ont besoin de leurs cinq piliers, et de choses comme FireSmart ou de la formation... Pour ce qui est de formation en gestion des urgences, il existe aussi des moyens de faire un meilleur travail. Les choses bougent en ce sens.

M. Richard Cannings: Quand vous parlez de remettre l'industrie sur pied, mieux et plus vite, c'est ce qui m'est venu à l'esprit. Il faut investir des milliards de dollars. Ce n'est pas un petit projet. Je pense que le gouvernement fédéral pourrait intervenir.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Richard Cannings: Je vais simplement céder la parole. J'avais autre chose, mais...

Le président: D'accord. Merci.

Monsieur Tan.

M. Geng Tan (Don Valley-Nord, Lib.): Merci monsieur le président.

À la ville de Toronto, un ancien témoin a dit au Comité que, dans certains cas, il peut en coûter environ 400 \$ pour essayer de protéger un seul arbre de Toronto contre les ravages d'un insecte envahissant. Selon vous, quelle somme maximale peut être consacrée au sauvetage d'un arbre urbain? Donnez seulement un chiffre approximatif.

Mme Beth McEwen: Il est difficile de répondre à cette question. Les arbres sont tous différents. La taille et l'emplacement d'un arbre peuvent en accroître la valeur. L'action de Coral Gable-Arbres Canada est un exemple des efforts considérables qui ont été déployés pour sauver un arbre historique. J'ai tendance à vouloir sauver la forêt plutôt que des arbres isolés.

•(1255)

M. Geng Tan: En foresterie urbaine, je suppose qu'on ne peut pas employer une méthode comme le brûlage contrôlé pour gérer les parasites. Y a-t-il d'autres moyens à utiliser pour lutter contre les parasites une fois que les dommages sont faits?

Mme Beth McEwen: À Toronto, nous ne pratiquons pas le brûlage pour lutter contre les parasites. Nous y avons recours pour aider à régénérer les chênes à High Park. Là où les arbres contribuent à la valeur du patrimoine bâti, en général tout ce qui est parasite... Quand un arbre meurt, il faut le retirer de manière stratégique pour ne pas endommager les infrastructures avoisinantes. Nous utilisons des vaporisateurs et des injections pour lutter contre les parasites avant que les arbres ne meurent.

M. Jozef Ric: Nous optons pour la lutte antiparasitaire intégrée en général, soit un ensemble d'outils allant de l'inaction à la sensibilisation, en passant par la lutte antiparasitaire ou l'éradication des arbres infestés. Il existe une variété de moyens.

M. Geng Tan: Mais avant que l'arbre ne meure, vous faites tout ce que vous pouvez pour le sauver.

M. Jozef Ric: En général, oui. C'est exact... et pas seulement pour des arbres isolés, mais aussi pour l'environnement en général.

M. Geng Tan: À votre avis, dans quelle mesure la ville de Toronto partage-t-elle ses connaissances avec d'autres grandes villes du Canada en matière de gestion des espèces envahissantes? Y a-t-il des leçons à retenir que vous pourriez partager régulièrement avec d'autres villes?

M. Jozef Ric: Nous collaborons avec d'autres villes. La ville de Toronto fait partie de la région du Grand Toronto où nous avons des problèmes semblables. Tout récemment, nous avons collaboré à des programmes de traitement de la spongieuse. L'agrile du frêne menace toute la région. Elle se déplace maintenant en Nouvelle-Écosse. Le longicorne asiatique se trouve à Mississauga et à Toronto et nous avons collaboré très étroitement avec ces deux villes.

M. Geng Tan: Monsieur Tanguy pour la fonction publique, nous savons que nous avons parfois utilisé le brûlage contrôlé pour détruire ou contrôler les parasites dans le secteur forestier. Que se passe-t-il si le brûlage devient incontrôlable à cause d'une mauvaise

planification ou même si le vent change soudainement de direction, par exemple? Dans quelle mesure travaillez-vous à l'avance avec les intervenants pour prévenir ce genre de situation? Quels plans d'urgence doivent être mis en place avant qu'on leur permette de déclencher ce genre d'incendie?

M. Patrick Tanguy: Je vous remercie de vos questions.

J'aimerais souligner qu'à Sécurité publique Canada, nous participons vraiment aux interventions. En ce qui concerne cet exercice de planification, je me souviens d'avoir eu de nombreuses discussions avec des collègues du Service canadien des forêts, par exemple. Ils seront vraiment plus conscients de ce qui doit être fait dans cette situation. À Sécurité publique Canada, nous sommes davantage en mode intervention.

Pour ce qui est de la planification, il s'agit de planifier la mise en place des biens en cas de besoin. Je ne pense pas avoir une bonne réponse à vous donner, mais je peux m'engager à vous revenir là-dessus.

M. Geng Tan: En général, à quelle vitesse êtes-vous en mesure d'intervenir?

Le président: Monsieur Tan, votre temps est écoulé.

Je sais que M. Serré a quelque chose à dire.

J'ai une très brève question pour la ville de Toronto. J'habite à Etobicoke. Puis-je m'attendre à ce que la spongieuse disparaisse bientôt? La réponse est oui ou non.

•(1300)

Mme Beth McEwen: Non.

M. Jozef Ric: Non, elle ne va pas disparaître.

Le président: C'est ce que je pensais. Merci.

M. Jozef Ric: L'éradication n'est malheureusement pas possible. Le programme de contrôle est un programme de suppression. Nous essayons d'en arriver à un niveau tolérable tant pour les résidents que pour l'environnement.

Le président: Merci à nos deux groupes de témoins. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de participer à notre étude.

Monsieur Serré, vous aviez une question à régler avant que nous levions la séance.

M. Marc Serré: La semaine prochaine, le président des Pays-Bas sera ici jeudi.

[Français]

Je vais lire une motion pour annuler la rencontre du Comité: « Que, nonobstant tout usage habituel, le Comité ne se réunira pas le jeudi 25 octobre 2018. »

[Traduction]

Il n'y aurait pas de réunion. Est-ce que tous les membres sont d'accord?

Le président: C'est unanime. Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>